

Monsieur.

Veuillez m'excuser si je vous entretiens d'une chose qui n'est toute personnelle, j'ai reçu l'autorisation du ministère, de remettre entre vos mains des tableaux qui n'ont été commandés par le gouvernement, afin qu'ils se trouvent sous la même protection que les musées de Rome.

Je compte monsieur que vous aurez l'extrême obligation de les instruire de la marche que j'ai à suivre pour vous remettre ces copies et du nombre de jours qui me restent encore, mes copies sont parfaitement terminées je désirerais me les emballer qu'au dernier moment.

Veuillez agréer monsieur, mes sentiments d'estime et de haute considération.

J. Guichard

Rome le 9 avril 1839.

Monsieur

Monsieur Ingres

Directeur de l'Académie
des beaux arts de France.

Rome.